



SECRETARIAT GENERAL

Niamey, le

10 MARS 2020

LE MINISTRE

N° 1102 /MSP/SG

A

MONSIEUR LE MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES, DE
LA COOPERATION, DE
L'INTEGRATION AFRICAINE
ET DES NIGERIENS A
L'EXTERIEUR

**OBJET : Mesures d'auto isolement dans le cadre
de la lutte contre le Coronavirus (Covid-19)**

Depuis que l'épidémie de COVID-19 a été déclarée comme une Urgence de Santé Publique de Portée Internationale par le Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) le 30 janvier 2020, tous les pays s'activent à renforcer davantage leur système de surveillance. La situation actuelle de l'épidémie est d'autant plus préoccupante au vu de son évolution dans plusieurs pays.

C'est pourquoi, des mesures d'auto isolement pendant quatorze (14) ont été prises par le Niger pour renforcer la surveillance. Ces mesures concernent tous les ressortissants provenant des pays affectés par cette épidémie. Elles concernent également les nigériens et les autres nationalités provenant de ces dits pays.

A cet effet, nous vous prions de bien vouloir informer les différentes Ambassades et les Représentations Consulaires de la mise en vigueur immédiate de ces mesures.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes considérations distinguées.

AMPLIATIONS :

Cab/PM ATCR

Chrono 1

Dr IDI ILLIASSOU MAINASSARA

